

Extraits de compte et bordereaux termes numériques

L'objectif principal d'Eureka est de rendre notre collaboration plus efficace, plus simple et plus transparente. Cela inclut des fonctionnalités telles que les offres, la rédaction des polices et la consultation des dossiers sinistres.

La prochaine étape consistera à mettre à **disposition les extraits de compte mensuels et les bordereaux termes sous forme numérique** et à supprimer les quittances papier en encaissement producteur. C'est non seulement beaucoup plus efficace, mais aussi plus respectueux de l'environnement. La durabilité est importante.

Qu'est-ce qui va changer ?

À partir du 1er juin 2023, une nouvelle rubrique 'Comptabilité' apparaîtra dans le menu d'Eureka. En cliquant dessus, vous accéderez à l'aperçu de vos extraits de compte et bordereaux termes numériques.



Important :

- Nous continuons également à mettre ces documents à votre disposition via [Portima](#). Si vous consultez les documents via Portima, vous pouvez donc continuer à le faire.
- Les extraits de compte et les bordereaux sont établis par numéro de producteur. Toute personne possédant plusieurs numéros de producteur devra donc se connecter avec chaque numéro de producteur afin de pouvoir consulter l'ensemble des documents.
- Eureka est actuellement conçu de manière à ce que chaque personne du bureau - qui possède le login et le mot de passe - puisse accéder à toutes les fonctionnalités. Ainsi, même la section comptabilité sera consultable par tous les membres du bureau.
- Un module avec des droits et des rôles est en cours de conception mais ne sera lancé que plus tard.

Quelle douce musique à mes oreilles, je ne dois plus rien !

Cette fonctionnalité vous sera offerte automatiquement à partir du 1er juin 2023.

À partir du mois de juin, le menu Eureka sera étendu et tous les documents ne seront plus disponibles que sous forme numérique. Les quittances termes en encaissement producteur ne seront plus envoyées non plus.

Vous ne voulez pas d'onglet 'Comptabilité' dans Eureka et/ou vous voulez continuer à recevoir certains documents par la poste ?

Nous prévoyons (pour l'instant) la possibilité pour chaque bureau d'opter pour une combinaison d'Eureka et de la poste, ou de ne recevoir les documents que par la poste.

Vous ne souhaitez pas que nous mettions les documents à disposition sous forme numérique via Eureka ?

Dans ce cas, vous devez procéder vous-même aux réglages nécessaires **avant la fin du mois de mai** dans la section '**Données du producteur**' .

Vous décochez la case 'extraits de compte et bordereaux en ligne' et les cases 'recevoir les bordereaux par la poste' et 'recevoir les extraits de compte par la poste' sont automatiquement cochées.

Si vous souhaitez également continuer à recevoir les quittances termes encaissement producteur par la poste, vous devez cocher cette section en plus, également par numéro de producteur.

	EXTRAIT DE COMPTE ET BORDEREAUX EN LIGNE	<input type="checkbox"/>
	RECEVOIR DES EXTRAITS DE COMPTE PAR LA POSTE	<input type="checkbox"/>
	RECEVOIR DES BORDEREAUX PAR LA POSTE	<input type="checkbox"/>
	RECEVOIR DES REÇUS PAR LA POSTE	<input checked="" type="checkbox"/>
<input type="button" value="ENREGISTRER"/>		<input type="button" value="ANNULER"/>

Vous souhaitez consulter les documents sous forme numérique dans Eureka, mais aussi continuer à recevoir certains documents par la poste ?

Dans ce cas, vous devez vous-même adapter les paramètres nécessaires dans la section 'Données du producteur'. Vous pouvez le faire à tout moment.

Ne décochez pas la case 'extraits de compte et bordereaux en ligne' et cochez en plus les documents que vous souhaitez encore recevoir par la poste. Cette procédure s'applique également pour chaque numéro de producteur.

En conclusion

Avec ce changement, nous empruntons également la voie de la comptabilité numérique et, ensemble, nous parviendrons à plus d'efficacité et une diminution du 'volume papier' au bureau.

Nous avons également d'autres projets. Cette année, Eureka connaîtra encore d'autres améliorations et extensions.

Si vous avez des questions ou des commentaires, votre accountmanager ou votre support manager Euromex sont disposés à vous aider !

Cordialement

Pieter Vandenbussche
administrateur délégué



Des juristes qui **écoutent**. Et **agissent**.

Generaal Lemanstraat 82-92 | B-2600 Berchem | T +32 3 451 44 00
Rue E. Francqui 1 | B-1435 Mont-Saint-Guibert | T +32 10 80 01 60

